

DÉLIBÉRATION N° 20/287

Séance du 28 avril 2020

APPROBATION DE LA DATE DE L'ÉLECTION DES REPRÉSENTANT·E·S DU PERSONNEL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu le décret n° 2009-1491 du 3 décembre 2009 portant création de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie, notamment son article 6,

Vu le décret du 25 juin 2015 portant nomination du président de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie – Monsieur Bruno Maquart,

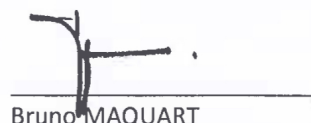
Vu le décret n° 83-1160 du 26 décembre 1983 portant application de la loi n° 83- 675 du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public, notamment son article 4,

Vu l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire,

Le conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie approuve la date du 15 octobre 2020 pour la tenue de l'élection des représentant·e·s du personnel au Conseil d'administration en remplacement de la date du 4 juin 2020 précédemment approuvée.

Fait à Paris,
Le 28 avril 2020

Le président du conseil d'administration



Bruno MAQUART